



CHU DIJON BOURGOGNE
LABORATOIRE DE BIOLOGIE- PATHOLOGIE
SERVICE DE PATHOLOGIE

Plateforme de Biologie Hospitalo-Universitaire
2, rue Angélique Ducoudray BP 37013 - 21070 DIJON Cedex

Professeur Laurent Martin
laurent.martin@chu-dijon.fr

Heures d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Tel : 03 80 29 33 01 Fax : 03 80 29 52 75

CHU DIJON BOURGOGNE Demande d'autopsie scientifique N° [PG-2011-0029](#)

Nous soussignés,

Madame , Mère
Monsieur , Père

Autorisons la vérification anatomique de notre enfant (autopsie), les examens radiographiques, les clichés anatomiques ainsi que la réalisation de prélèvements dans un but diagnostique et de recherche.

Autorisons l'examen clinique externe de notre enfant (sans autopsie) ainsi que les examens radiographiques et les clichés anatomiques.

N'autorisons ni l'autopsie, ni l'examen clinique externe de notre enfant.*

NOM de l'enfant **PRENOM de l'enfant**

Partie concernant uniquement les enfants mort-nés (en principe supérieur à 15 SA)

Demandons la prise en charge de la crémation du corps de notre enfant par le CHU Dijon Bourgogne

Demandons la restitution du corps de notre enfant.

Fait à DIJON, le

Madame :
(Signature)

Monsieur :
(Signature)

*** Le corps ne doit pas être adressé au Service de Pathologie.**